

Paris, le 18 mars 2026

Carte Familles Nombreuses :

Stop aux mesurettes, place à une politique familiale ambitieuse

La carte Familles Nombreuses est un outil de solidarité nationale. Elle existe pour compenser les **charges réelles liées à l'éducation de plusieurs enfants**. Aujourd'hui, certains proposent de l'étendre à **deux enfants**, déjà au-dessus de la moyenne nationale (1,56 enfant par femme). Famille de France alerte : **c'est une fausse générosité qui viderait le dispositif de sens et coûterait des centaines de millions d'euros**.

« Le vrai décrochage économique apparaît au **troisième enfant** : logement trop petit, dépenses quotidiennes en forte hausse, réduction d'activité professionnelle. C'est là que la solidarité nationale doit jouer », explique Mireille Lachaud, responsable du pôle politique familiale.

Modifier les seuils ou offrir quelques avantages symboliques, c'est **donner l'illusion d'agir**. Or la France atteint en 2025 un niveau de natalité inédit depuis un siècle (**660 800 naissances**) : il faut une **politique familiale globale et lisible**, pas des retouches cosmétiques.

Familles de France revendique :

- Un **accès universel et abordable aux modes de garde** dès le plus jeune âge.
- Une **politique du logement adaptée aux familles**.
- Un **marché du travail qui ne pénalise pas les parents**.
- Une **fiscalité familiale stable et prévisible**.

La carte Familles Nombreuses doit rester ciblée sur les familles de **trois à quatre enfants**, cœur de la solidarité nationale.

« **Maintenir le seuil à trois enfants n'est pas un recul, c'est une question de cohérence et d'efficacité** », conclut Charly HEE, Président national.

Contact presse :

Responsable pôle Politique Familiale
Mireille Lachaud - 0616586992